

NOVEMBRE 1995



# INFORMATIONS VERNIER

## SURACTIFS LES AÎNÉS...

Etre à la retraite ne signifie pas stopper toute activité !

Bricolage, jeux de cartes, Scrabble, excursions sont le pain quasi quotidien des cinq clubs d'aînés que compte la commune.

Et ce n'est pas tout ! Une troupe de théâtre et un groupe folklorique accueillent exclusivement des aînés, sans oublier deux spécificités verniolanes, la chorale féminine et le groupement «Enfance et troisième âge».



Le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération des clubs d'aînés s'est déroulé le 4 novembre à Palexpo

(Jean Godard)

# SOMMAIRE

## Le thème

### 3 Suractifs les aînés !

Etre à la retraite ne signifie pas stopper toute activité !  
Bricolage, jeux de cartes, Scrabble, excursions sont le pain quasi quotidien des cinq clubs d'aînés que compte la commune.

## Nouvelles communales

- 9 Cours pour adultes sur la commune  
12 Service social  
13 Petites annonces  
15 Carte de visite : le Fudo-Shin Karaté-do se présente  
17 Le point vert : économisez sur votre radiateur électrique  
Negro spirituals à St-Pie X

- 19 Agenda  
20 Service des sports  
22 Vernier fleuri 1995  
24 Conseil municipal

## Infos-quartier

- 25 Valse-hésitation de l'AIVV  
26 Il était une fois un anniversaire  
27 Appel aux entreprises pour le Noël des aînés

## Renseignements utiles

### Administration municipale

#### Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

#### Pompes funèbres, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Locaux de vote

**Vernier I** (Vernier-Village)  
Ecole primaire de Vernier-Place

**Vernier II** (Châtelaine-Balexert)  
Ecole primaire de Châtelaine  
av. de Châtelaine 84

**Vernier III** (Aïre-Le Lignon)  
Ecole primaire d'Aïre  
Ch. du Grand-Champ 11

**Vernier IV** (Les Avanchets)  
Ecole d'Avanchet-Jura  
Rue du Grand-Bay 13

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96  
Route du Bois-des-Frères 30

#### Service du feu, tél. 118

#### Gendarmerie genevoise, tél. 117

#### Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

#### Police municipale

#### Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

#### Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

#### Urgence AMG, tél. 320 25 11

#### SOS Médecins, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

#### Appel urgent, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches

### Services sociaux

#### Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h  
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

#### Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 2, tél. 979 06 06

#### Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

#### Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

#### Repas à domicile, tél. 827 85 00

#### SOS enfants, tél. 312 11 12

#### La Main tendue, tél. 143

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

#### Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### Centre social du Lignon

Tél. 796 63 11

Chaque mardi, de 16h30 à 18h30

## Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX, relecture

Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 - Case postale 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro :

### Le BUDGET

parution 15 décembre

décalai rédactionnel 24 novembre

Journal tiré à 14'500 exemplaires

## Suractifs les aînés...

Notre commune compte 3300 retraités et retraitées, à qui la commune offre quelque 200 terrines de fleurs par année pour célébrer leurs 80, 85, 90, 95, 100, 101, 102 ans...

Plus de 500 aînés verniolans sont membres d'un des clubs d'aînés de la commune. Ces clubs, comme le rappelle Claude HONEGGER, secrétaire du club de Vernier-Village, c'est un quart de rencontres, un quart de distractions, un quart d'artisanat et un grand quart d'amitié. Bien que n'ayant plus d'activités professionnelles, les aînés débordent d'activités. Les clubs accueillent les personnes dès l'âge de 60 ans, 50 ans même pour les bénéficiaires de l'assurance-invalidité.

### Cinq clubs

Vernier dispose de 5 clubs d'aînés : Le Lignon (50-53, av. du Lignon), Les Libellules (10, ch. de l'Usine-à-Gaz), Vernier-Village (6, ch. Champ-Claude), Les Avanchets (21, rue du Grand-Bay) et Châtelaine-Balexert (39, av. de Crozet). Les locaux sont mis à disposition par la commune, sauf au Lignon.

Chaque club est géré par un comité, élu à l'assemblée générale. Une cotisation, fixée par l'assemblée générale (qui varie entre 20 et 25 francs), est perçue chaque année.

L'origine des clubs d'aînés remonte à 1966, lorsque quelques Carougeoises et Carougeois, en séjour dans une maison de vacances de l'Hospice Général, se dirent qu'il serait sympathique de se retrouver une fois rentrés à Genève, pour échanger des photos, des souvenirs, faire une partie de cartes, voire partager une tasse de thé. Très vite deux clubs s'ouvrent sur Vernier : Le Lignon et Les Libellules. L'éveil des aînés fait-il suite aux événements de mai 68 ? Toujours est-il qu'avec l'évolution des structures familiales, la solitude des personnes âgées se fait de plus en plus sentir. Au Lignon, c'est en fait la construction d'un immeuble D2 (à l'époque avec un encadrement socio-médical) qui est à l'origine du club. «J'avais été à l'inauguration avec mon mari. J'avais trouvé cela formidable. J'ai commencé comme bénévole à l'âge de 51 ans» se souvient Lucette L'HAIRE, 74 ans.

Installée dès 1968 au Lignon, elle assume la présidence du club des aînés depuis 5 ans. «Les nouveaux retraités vivent mieux et disposent de plus d'argent que ceux d'il y a 25 ans» affirme Lucette L'HAIRE, dont le club est fort de 160 membres. Parmi ceux-ci, certains viennent de Carouge et même de Chêne-Bourg. L'accueil chaleureux de Lucette est réputé.

Vu sa localisation, au douzième étage de l'immeuble D2, le club du Lignon a certaines particularités : on y sert des repas chauds toute la semaine à midi. Il faut néanmoins s'inscrire une semaine à l'avance. Les menus sont affichés dans la cité. Entre 14 et 20 personnes en profitent généralement. Ce club est ouvert du lundi au ven-

dredi de 14h à 18h. «Après, les gens vont voir leur feuilleton, généralement Top Models» plaisante Lucette L'HAIRE.

Le mercredi est le jour d'animation officiel. Une soupe aux légumes maison y remporte un immense succès. Obligé de se limiter à 50 couverts, il doit malheureusement refuser du monde. Cette excellente soupe, vendue Fr. 9.- tout compris, est proposée quatre fois chaque hiver. C'est également le mercredi qu'ont lieu chaque trimestre les anniversaires. On y fête les 70, 75 et 80 ans, puis les 81 ans... Lors d'un diaporama, suivi d'un goûter, les messieurs reçoivent une bouteille et les dames un bouquet.



Mme FASEL, Présidente du club des Libellules, lors d'une rencontre "Enfance et troisième âge"

### Risque d'accidents n° 1 : les chutes

Toutes les personnes âgées souhaitent rester en bonne santé et vivre chez elles le plus longtemps possible. Une bonne forme physique, une alimentation saine et une attitude positive envers la vie y contribuent beaucoup.

Bon nombre d'aînés craignent qu'un accident, en particulier une chute, puisse réduire leur mobilité. En effet, près de 70% de tous les accidents touchant des personnes âgées sont des chutes.

On croit en général que les accidents sont inéluctables. Mais ils sont rarement le fait du hasard, la plupart d'entre eux ont une cause, comme par exemple : fatigue, stress, vices de construction, désordre, ignorance, négligence.

On peut éviter bien des accidents en se mettant au courant de principales sources de dangers, en les éliminant et en se comportant de manière sûre.

Un éclairage faible, par exemple dans l'entrée de la maison, la cuisine, etc. rend marches et seuils mal visibles. En outre, une personne de 60 ans a besoin de 8 fois plus de lumière qu'un jeune de 20 ans.

On peut rendre les marches lisses ou dont les bords sont mal visibles plus sûres en y appliquant des bandes antidérapantes de couleur voyante.

Tout ce qui encombre les marches d'escaliers est une source d'accidents.

Les objets d'usage courants doivent être rangés à portée de main pour ne pas à avoir à utiliser d'échelle ou d'escabeau.

Les critères de sécurité d'une échelle de ménage sont : marches larges et antidérapantes, étrier de

sécurité, protection antiécartement, pieds antidérapants.

Plus de la moitié des chutes se font sur une surface plane. Tapis abîmés ou glissants, revêtements de sol lisses, sales ou nettoyés de manière inadéquate, semelles lisses, en sont les causes les plus fréquentes.

Fixer les tapis sur le sol avec une natte antidérapante.

Il existe des produits de nettoyage qui rendent les sols en marbre, linoléum et parquets antidérapants.

Des pantoufles fermées, à semelles antidérapantes, contribuent à la sécurité dans la maison.

La salle de bains, souvent exiguë et encombrée, peut devenir une source d'accidents.

Des nattes ou des bandes antidérapantes dans la douche et la baignoire préviennent les glissades.

Des poignées, judicieusement placées aux murs et dans la baignoire, sont des aides utiles.

Posez vos rallonges le long des murs, si possible dans un conduit de câble.

Les bibliothèques doivent être fixées à la paroi pour qu'elles ne basculent pas si quelqu'un s'y agrippe.

Le TéléAlarme permet d'alerter une personne de votre choix en cas d'urgence. Si vous avez un malaise ou si vous tombez, vous pourrez appeler du secours en pressant le bouton du petit appareil programmé selon vos indications, que vous porterez toujours sur vous. Les PTT vous renseigneront volontiers.

Source : Bureau suisse de préventions des accidents, bpa, CP 8236, 3001 Berne.

Le principe est le même pour tous les clubs, avec quelques variantes.

Ainsi à Châtelaine-Balexert, les anniversaires sont fêtés dès 65 ans.

Par ailleurs, dès 80 ans, les messieurs reçoivent deux bouteilles et les dames deux bons d'achat et une fleur.

Revenons au Lignon. Le vendredi, c'est le «jour des abeilles». Les dames font du tricot, de la broderie, des coussins, etc. Puis leur travail est vendu en automne dans le patio du Centre commercial du Lignon.

Une sélection des plus belles oeuvres est exposée en permanence dans une vitrine au club.

### Pétanque

Autre club précurseur : Les Libellules. En juin 1995, ce club a fêté dignement son 25ème anniversaire.

Présidé depuis cinq ans par Alice FASEL, qui ne fait pas ses 76 ans, ce club est ouvert du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 14h à 18h.

Fort de 65 membres, ce club organise tous les lundis des travaux d'artisanat. Comme dans tous les clubs d'aînés, un animateur (ou une animatrice) du Centre d'animation pour retraités (CAD) vient en appui et propose des activités. Ils sont douze professionnels à se partager les 5200 membres des trente-sept clubs existants dans le canton.

Aux Libellules, ces dames (elles sont très largement majoritaires) font des linges ou des napperons avec de la peinture sur tissus ou encore de la sculpture «sur des savons Lux».

En matière d'activités plus «sportives», le club organise chaque année un tournoi de pétanque (il dispose d'ailleurs d'une jolie piste, mais non abritée) et un tournoi de jass, sans oublier deux lotos chaque hiver.

Le club d'aînés de Vernier-Village s'est créé quant à lui en 1974.

Son actuel président, Joseph DESHUSSES, 86 ans, en était déjà membre à l'époque. Seul homme à présider un tel club, Joseph DESHUSSES est un personnage. Né à Vernier, marié depuis 63 ans, il a reçu le Mérite verniolan en tant que membre fondateur de l'Etoile sportive de Vernier et président du Secours

## Suractifs les aînés...

mutuel. Après 16 ans de présidence, Joseph DESHUSSES n'entend pas se représenter l'année prochaine. Son club n'ouvre que le mercredi et le vendredi de 14h à 18h. Ses quelques 65 membres pratiquent le bricolage et font des travaux d'artisanat le mercredi, tandis que le vendredi est «réservé» aux joueurs de cartes.

### Fièvre du jeu

Autre club, autre ambiance : celui des Avanchets, le plus petit de la commune. «Nous ne sommes pas nombreux, mais nous sommes une bonne famille. Cela nous laisse plus de temps pour nous entraider» remarque Edwige BONNY, 74 ans, fondatrice et présidente du club. Ce dernier a commencé chez elle, avant que le pasteur ne lui prête un local dans le foyer de l'église. De 87 membres à l'époque, ils sont passés à 27 aujourd'hui, malgré ses tripes à la neuchâteloise qu'elle réussit à merveille. «Beaucoup sont décédés, tandis que d'autres ont dû partir en maison de retraite» constate Mme BONNY. Ce club est ouvert le lundi de 13h30 à 17h30. On y pratique avec engouement le jass, le Scrabble et l'Optimots, un jeu que l'on ne trouve plus dans le commerce. Son époux, Roger BONNY, a mis au point un Optimots de plus grand format. Il s'agit d'un jeu ressemblant au Scrabble, mais moins difficile.

A l'autre extrême, le club d'aînés de Châtelaine-Balexert et ses 214 membres. Ouvert du mardi au jeudi de 14h à 17h, ce club est présidé depuis 8 ans par Aimée BRANDT, 77 ans. Il fêtera ses 15 ans en juin 1996.

«En général, nos membres jouent au jass et parfois au Scrabble.

Deux fois par an, les hommes font la soupe dehors dans un chaudron et l'offrent aux membres» raconte Mme BRANDT. Autre particularité : ils sont en relation avec un club d'aînés de Savoie (d'Hauteville-sur-Fier) qu'ils invitent pour le repas de l'Escalade depuis plus de dix ans.

L'Europe des aînés a commencé.

### Visites à l'hôpital

Outre les nombreuses activités pro-

posées au sein de chaque club, la commune met sur pied une conférence annuelle. Cette fois-ci, le directeur général des SIG, Louis DUCOR, viendra s'exprimer sur leur venue à Vernier, sans oublier alternativement la «Tarte aux pruneaux» et la sortie en bateau.

Plus social : les visites aux malades. Les clubs délèguent en leur sein une ou un responsable chargé d'aller rendre visite à leurs aînés effectuant un séjour à l'hôpital. Un lien précieux est ainsi gardé.

Plus gaies : les nombreuses excursions effectuées par chaque club.

Le petit club des Avanchets se joint généralement à ceux des Libellules ou de Châtelaine-Balexert. Chaque

club choisit librement les excursions qu'il souhaite faire, généralement parmi la trentaine de propositions de l'entreprise de transport BECK. Ainsi, les membres des Libellules se sont rendus à Chailly-sur-Montreux en mai où ils ont notamment visité la Maison Henniez et aux Diablerets en juillet. Le choix s'effectue en fonction de l'altitude, de la distance, ainsi que du repas. «Nous avons abandonné les musées, ils possèdent rarement des ascenseurs» ajoute Alice FASEL. Le club de Vernier-Village pousse même le vice jusqu'à effectuer six excursions par an : «Il ne faut pas rester sans bouger», glisse Joseph DESHUSSES, même si ce club a une moyenne d'âge assez élevée. Au club



L'Escalade au club de Châtelaine-Balexert

de Châtelaine-Balexert, on ne se cantonne pas aux brèves excursions. Un voyage de quatre jours (dans le Cantal en 1994 et dans les Pyrénées en 1995) est également proposé.

### Fêtes

Outre leurs activités traditionnelles, chaque club se distingue pour célébrer avec brio les différentes fêtes : l'Escalade, Noël ou encore les Rois. Souvent la musique est de la partie, de même qu'un repas ou qu'un goûter frugal. Certains entretiennent même d'excellentes relations avec le corps enseignant qui mobilise les élèves à Noël. A l'origine de ces rencontres intergénérationnelles, trois personnes : l'inspectrice scolaire Muriel HERNOT, l'ancien conseiller administratif Pierre PITTARD et Denis VOLERY, du Service social. «Un groupement informel baptisé Enfance et troisième âge s'est formé» relate ce dernier. Deux types de rencontres s'effectuent : la visite des aînés au centre aéré de Frangy en juillet et en août où une série de jeux sont organisés. Une soixantaine d'enfants cohabitent alors avec une quarantaine d'aînés, sans compter les accompagnateurs. Autre manifestation, mais qui dépend celle-là des contacts noués entre les clubs d'aînés et les écoles, les animations de Noël. Aux Libellules, les enfants viendront chanter le 22 décembre à 15h30, idem pour Vernier-Village. Aux Avanchets, une classe viendra jouer de la flûte.

«Nous recevons chaque année les enfants de la classe de Mme Catherine VEILLARD» s'enthousiasme Mme BONNY. En outre, ils invitent les petits du jardin d'enfants le Trèfle pour venir fêter les Rois. Quant au club de Châtelaine-Balexert, la collaboration y est parfaite.

«Les enfants viennent garnir les tables et nous font un cadeau. Ils servent également le goûter, composent le programme, chantent et jouent de petites scènes. Pour les fêtes, ils nous envoient en plus des cartes qu'ils ont dessinées eux-mêmes.

Pour les remercier, nous allons dans leur école à fin mai leur distribuer quelque 780 tartines préparées par nos soins» raconte Aimée BRANDT.

### La Fédération

Pour en finir avec les clubs d'aînés, précisons qu'ils sont regroupés au sein d'une fédération. Celle-ci a pour principe une «neutralité absolue sur les plans civil, confessionnel et politique» comme nous le rappelle sa présidente Jeanne DUFLON, 77 ans. «Chaque club est autonome et décide seul de ses activités. Et si le système fonctionne bien, c'est justement grâce à cette autonomie» ajoute-t-elle. Cela n'empêche pas la Fédération de proposer d'autres manifestations qu'elle coordonne.

Elle propose ainsi une course pédestre, un tournoi de pétanque, un concours de photo, des sorties à

Lavey-les-Bains, etc.

«Notre but est de proposer des activités que les clubs n'organisent pas.

Il s'agit de favoriser les contacts entre les clubs. A la longue, cela crée certaines ouvertures» constate Jeanne DUFLON, par ailleurs présidente du club de Versoix. Mme DUFLON a lancé en 1995 une nouvelle activité : le golf. «Nous étions dix-huit du côté des Rousses. Cela a magnifiquement fonctionné» observe-t-elle avec satisfaction.

Les clubs, à partir des cotisations et des subventions qu'ils encaissent, versent une petite somme symbolique à la Fédération des clubs d'aînés, ce qui leur permet d'utiliser le CAD (22, rte de la Chapelle au Grand-Lancy). Certains s'y rendent en été pour y organiser, par exemple, des grillades. Ce centre d'animation réservé aux aînés est propriété de l'Hospice Général. Il organise durant toute l'année diverses manifestations : ainsi l'exposition sur la broderie qui s'est terminée le 17 novembre ou «Crèches du monde et temps de l'Avent» qui s'y tiendra du 24 novembre au 12 janvier.



Les aînés du club de Châtelaine-Balexert distribuent aux enfants quelque 780 tartines

### Théâtre

Une troupe de théâtre intitulée «Le Vieux-Théâtre», animée notamment par des membres du CAD, prépare chaque année une pièce montée par le metteur en scène Trinquedoux. Sa particularité : les comédiens ont entre 65 et 85 ans. Chacun apprend son texte selon ses capacités. Ainsi, une dame de 82 ans travaille à partir de cassettes. La troupe, qui existe depuis bientôt 15 ans, comprend aujourd'hui 22 comédiennes et comédiens. «Nous répétons tous les mardis matin de 9h à 11h au Centre des loisirs de Carouge» précise Danièle MONNEY. «Chez nous, il n'y a pas de vedettes, ni de stars. Nous nous adaptons à tous les rôles» ajoute Vèrène COTTIER. La première a lieu généralement en mars, et la troupe effectue une douzaine de représentations jusqu'à la mi-juin. Alors si vous êtes à la retraite et que jouer la comédie vous intéresse ou si vous êtes prêts à vous initier à des techniques simples proche du théâtre (enregistrement, éclairages, décors...), n'hésitez plus ! Vous pouvez contacter Vèrène COTTIER au 342 18 58 (avant 9h ou le soir dès 19h).

### Costumes

Autre activité réservée aux aînés du canton : le groupe folklorique «Artisans et costumes», une émanation du CAD également. Une bonne trentaine de membres y officient. A l'occasion du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, l'idée de créer des costumes traditionnels a surgi. «Chaque membre a tout d'abord réalisé le costume de son canton d'origine. Ce travail s'est effectué avec l'aide des bénévoles du CAD» observe Elisabeth MONET, 70 ans, présidente. «Nous nous réunissons toutes les semaines, le mercredi dès 14h15, pour répéter des danses folkloriques. Et lorsqu'une fête se présente au CAD ou lors d'une exposition, nous revêtons nos costumes. Nous allons également fréquemment danser dans les maisons pour personnes âgées». Relevons que la doyenne est âgée de 83 ans. Les membres, des femmes,



Mme Paola DALMONTE, du club des Libellules, apprend aux enfants des jeux d'hier

ont réalisé elles-mêmes toute la broderie, les coutures, les patrons, etc. Enfin, impossible de ne pas rappeler l'existence de la chorale montée voici 28 ans par Lily BLANCHARD, 76 ans : le Groupe vocal de dames du Lignon. «Je ne pensais vraiment pas que ce groupe deviendrait si important» constate humblement Lily BLANCHARD. Ces dames ont une cinquantaine de chansons à leur répertoire : Fugain, Costa, Trenet, la chanson de Lara, une sélection de chansons d'amour du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup>, une polka, etc. Habillées d'une longue jupe noire et d'une blouse blanche, ces vingt dames vont réchauffer les coeurs dans les pensions pour personnes âgées et dans les clubs d'aînés de tout le canton. Accompagnées du pianiste Claude YVOIRE, elles n'ont donné pas moins de 19 concerts en 1994. «Nous sommes très demandées» se réjouit Lily BLANCHARD. Son groupe vocal se réunit tous les mardis de 16h à 17h30 dans le local du club des aînés (53, av. du Lignon).

### Sports

Enfin, santé oblige, il vaut la peine de rappeler l'existence de l'association

«Gymnastique SENIORS Genève» (GSG, tél. 345 06 77). Cette dernière organise 90 cours par semaine dans l'ensemble du canton.

Les voici : pour les Avanchets, rue du Grand-Bay 16 au rez, le lundi à 10h30 (tél. L. GUERIS 345 92 70); pour Châtelaine, salle de gym de l'école au chemin des Eglantines, le lundi à 16h30 (tél. B. KRITZINGER 792 45 56); pour Le Lignon, les cours ont lieu au club d'aînés, le mardi à 14h15 (Tél. R. CHAVANNE 757 12 75); enfin pour Vernier-Village, salle de gym de l'école des Ranches, le mardi à 16h30 (tél. R. M. CANDOLFI 757 29 49). Enfin, le GSG donne encore des cours de gym «dos» par session de 10 leçons et des cours de gym «dans l'eau», lesquelles se déroulent dans le bassin de la Fondation Butini à Onex (température de l'eau à 32 degrés). Cette compilation d'activités ne se veut pas exhaustive. Elle ne parle ni des conférences de l'Université du 3<sup>ème</sup> âge, ni des thés dansants, par exemple.

Attention le stress vous guette !

Telle cette présidente de club qui ne trouve plus le temps d'aller voir un spectacle.

Serge GUERTCHAKOFF

## Que faire en cas de décès ?

### UN DÉCÈS : QUE FAIRE ?

Quand survient un décès, alors que les personnes sont frappées dans leurs affections, elles doivent faire face à de très nombreuses démarches; il y a des lois, des règlements, des usages qui imposent des obligations précises.

C'est la raison pour laquelle nous vous présentons ci-dessous, brièvement résumé, ce qu'il y a lieu de faire en cas de décès et après le décès, en rappelant que, pour une famille affligée, tous ces soucis d'ordre matériel et administratif sont fastidieux et pénibles et que c'est précisément le rôle des entreprises de pompes funèbres de la décharger de ces préoccupations.

### QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Si le décès survient à domicile, la démarche la plus urgente, sur le plan administratif, est d'appeler immédiatement un médecin, si possible le médecin-traitant, afin qu'il établisse le certificat de décès. Ce document est indispensable pour la déclaration de décès à l'office d'état civil, mais également nécessaire pour le transport du corps du domicile dans une chambre mortuaire.

Prendre contact avec une entreprise de pompes funèbres (cessionnaire pour Vernier : Pompes Funèbres Générales SA, tél. 342 30 60), ce qui évitera d'accomplir vous-même toutes les démarches inhérentes à un deuil, telles que faire-part de décès, annonces mortuaires, organisation des funérailles (service religieux, inhumation ou incinération).

Si le décès survient dans un établissement hospitalier, la déclaration de décès étant effectuée par le directeur de l'établissement, prendre contact directement avec les pompes funèbres pour l'organisation des obsèques.

Les documents à fournir pour l'enregistrement d'un décès sont :

- **Genevois** : un livret de famille, à défaut un acte de mariage.

Passeport ou carte d'identité ainsi que le certificat de décès.

- **Confédéré** : idem, plus permis d'établissement.
- **Etranger** : livret de famille ou acte de mariage complet avec filiation, ou un acte de naissance avec les mentions marginales, passeport ou carte d'identité, permis de séjour ainsi que le certificat de décès.

### QUE FAIRE APRÈS LE DÉCÈS ?

Il convient d'aviser :

- L'employeur.
- Le bailleur de l'appartement.

Les compagnies d'assurances vies, maladies et accidents. Il faut envoyer l'acte de décès par lettre recommandée en indiquant le numéro de police ou de membre.

S'il s'agit d'un décès par accident, aviser préalablement la compagnie par téléphone.

Se procurer les polices et contrôler les prestations assurées.

Rechercher les documents dont la compagnie a besoin pour effectuer les versements.

Demander la restitution des primes payées éventuellement d'avance.

- AVS - caisse de retraite
- Banque ou office des chèques postaux

Demander quels sont les documents exigés pour le transfert des carnets, comptes, etc.

Examiner et éventuellement révoquer les procurations existantes.

Tout héritier est en droit de révoquer une procuration écrite allant au-delà de la date du décès.

Demander des avis de situation des comptes au jour du décès.

Se renseigner sur les possibilités de prélèvement immédiat pour faire face aux frais entraînés par le décès.

### LA SUCCESSION

#### QUI VA HÉRITER ?

La loi précise qui est héritier, l'ordre dans lequel les héritiers succèdent et la part de chacun (part successorale légale) lorsque le défunt n'a pas fait de testament. Le conjoint survivant par-

tage avec les descendants du défunt. Si le défunt n'a pas de descendance, ses père et mère ou ses frères et soeurs ont droit, avec le conjoint, à une part de la succession.

Au moment du décès d'un époux, les règles sur le régime matrimonial déterminent le partage des biens entre les conjoints, fixant ainsi la part du conjoint survivant et ce qui va devenir l'héritage (succession) du défunt.

Le partage de la succession entre le conjoint survivant et les autres héritiers du défunt est réglé par le droit successoral.

Pour connaître ce que votre conjoint recevra à votre décès, il faudra donc tenir compte du régime matrimonial et du droit successoral.

#### COMMENT FAIRE UN TESTAMENT ?

Le testament peut être fait devant un notaire, mais ce n'est pas une obligation. Vous pouvez très bien l'établir vous-même à la condition qu'il soit **écrit entièrement de votre main, en indiquant, à la main également, la date et le lieu où il a été rédigé et, enfin, muni de votre signature.**

Vous pouvez, en tout temps, annuler votre testament ou le remplacer par un autre.

Que pouvez-vous prévoir dans votre testament ?

Vous pouvez prévoir que votre héritage (succession) sera réparti d'une manière différente de celle fixée par la loi. Mais vous avez l'obligation de laisser une **part déterminée**, fixée par la loi, (**réserve**) à votre conjoint, descendants ou aux père et mère.

Le solde (**quotité disponible**) pouvant être distribué librement.

Si vous avez des descendants communs, vous avez la possibilité de laisser à votre conjoint l'**usufruit de votre succession**. Ainsi à votre décès, vos enfants deviendraient propriétaires des biens qu'ils hériteront, tandis que votre conjoint pourra gérer ces biens et en percevoir les revenus jusqu'à la fin de sa vie.

Si vous avez des enfants d'un précédent mariage, il est conseillé de consulter un notaire pour la meilleure répartition de la succession.



# Cours pour adultes sur la commune

## Arts martiaux

### KONDO-DOJO

Arts Martiaux traditionnels japonais

Judo lundi 19h15, mercredi 18h.

Aikido lundi 20h45, mercredi 19h15.

Karaté mardi 19h, jeudi 18h.

Kendo (escrime japonaise)  
lundi 18h, vendredi 18h30.

Ecole primaire de Châtelaine.

1 leçon/sem. Fr. 40.- par mois

2 leçons/sem. Fr. 60.- par mois

3 leçons/sem. Fr. 90.- par mois

Etudiants Fr. 30.-, 50.-, et 70.

Taxe d'inscription unique Fr. 120.-,  
étudiants Fr. 100.-.

Renseignements :

Judo, Aikido, Karaté : M. Kondo,  
tél. + fax 344 40 49 (journée).

Kendo : F. Morel,  
tél. 372 99 32 (journée), 797 30 36 (soir).

### ARTS MARTIAUX, SELF-DEFENSE

Arts martiaux et self-défense d'origine  
vietnamienne, thaïlandaise, philippine,  
japonaise, etc. réunis sous l'appellation :  
Progressive Fighting Methods.

Lundi et mercredi de 20h à 22h.

Ecole des Ranches I.

3 mois Fr. 180.-

6 mois Fr. 360.-

11 mois Fr. 660.-

Renseignements :

M. Christophe CORNAZ,  
tél. 341 30 23, heures de repas.

### TAI-CHI-CHUAN

Technique de santé, de relaxation et de  
combat, Prof. M. Pascal FESSLER.

Mardi de 18h30 à 20h.

Maison de quartier d'Aire-Lignon.

Fr. 120.- par trimestre.

Renseignements : MQAL, tél. 796 92 66.

### FUDO-SHIN KARATE DO

Karaté et self-défense

Débutants lundi de 18h à 19h

jeudi de 18h à 19h

Avancés lundi de 18h à 19h

jeudi de 19h à 20h30

Tous niveaux vendredi de 20h à 21h30

Cotisations (3 mois):

Etudiants Fr. 150.-, Adultes Fr. 180.-.

Ecole des Jardins du Rhône

Av. des Eidguenots 57 - 1203 GENEVE

Rens. : Vinh PHAN, tél. 796 94 61.

## Basket

### AIRE-LIGNON BASKET

Entraînement de basket

Jeudi de 20h à 22h.

Ecole des Libellules, salle de gym.

Fr. 100.- par saison.

Renseignements et inscriptions :

M. Patrick UDRY, tél. 793 15 14,  
9, Fief-du-Chapitre, 1213 Pt-Lancy.

## Boxe

### AMATEUR SPORTING BOXE

Boxe, culture physique,  
du lundi au vendredi dès 16h30.

Boxe Féminine-éducative, le mercredi.

Centre sportif du Lignon. Fr. 120.- par an.

Renseignements :

Tél. 732 44 26 ou à la salle.

## Escrime

### CLUB HYGIÉNIQUE DE CHÂTELAINÉ

Ecole d'Avanchet-Jura.

Vendredi de 18h à 20h.

Renseignements : Tél. 796 19 65

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de  
16h à 22h, vendredi de 18h à 22h.

## Cyclisme

### SPRINTER CLUB

Cyclisme : entraînements, compétitions  
Mardi et jeudi, entraînements collectifs  
dès 17h30.

Le week-end réservé principalement aux  
compétitions, sur territoire suisse et  
France voisine.

Chaque 1er lundi du mois, assemblée à la  
Maison Chauvet-Lullin.

Fr. 85.- par an.

Renseignements :

M. Nico VACCHER, tél. 771 32 83.

## Danse

### COURS DE DANSE

*Ballet jazz, débutants./moyens*

Mercredi 18h30-19h45 et 20h-21h15.

Jeudi 18h15-19h30. Fr. 40.- par mois.

*Cours de stretching, tous niveaux*

Jeudi de 19h30 à 20h30. Fr. 36.- par mois.

Ecole du Lignon III.

Renseignements :

Mme Doris GERBER, tél. 796 46 63.

### ATELIER - DANSE VERNIER, C. LE SAINT

Cours tous degrés, hommes et femmes.

Ecole des Ranches.

Renseignements et inscriptions :

Catherine Le Saint,

tél. 341 02 61 ou 341 13 23.

## Echecs

### CLUB D'ÉCHECS LIGNON-VERNIER

*Cours d'échecs (6 à 8 personnes max.,  
aucun niveau nécessaire).*

Centre de rencontre Aire-Lignon.

Renseignements :

M. P. JOSS, tél. 782 74 82 ou 780 92 79.

# Gymnastique

## ETOILE SPORTIVE FÉMININE DE VERNIER

### Gymnastique

Lundi de 20h15 à 21h15,  
Ecole des Ranches, salle de gym .  
mardi de 9h à 10h,  
Salle de Paroisse protestante.  
mardi de 19h15 à 20h15,  
Ecole des Ranches, salle de gym.  
mardi de 20h30 à 21h30,  
Ecole des Ranches, salle de gym.  
mercredi de 20h à 20h45,  
Ecole des Ranches, salle de rythmique.  
Renseignements : Mme Zita TERRY,  
tél. 341 30 62, heures de repas.

## FSG AÏRE-LIGNON

### Gymnastique Dames

|       |                |           |
|-------|----------------|-----------|
| Mardi | de 20h30 à 22h | Fr. 140.- |
| Jeudi | de 8h à 9h     | Fr. 160.- |

(cours Mme Maison)  
de 19h à 20h et Fr. 160.-  
(cours Mme Maison)  
de 20h30 à 22h Fr. 140.-

### Gymnastique Hommes

|       |                |           |
|-------|----------------|-----------|
| Mardi | de 20h à 22h   | Fr. 140.- |
| Jeudi | de 19h à 20h30 |           |

Centre sportif de l'école du Lignon.

Renseignements :

Blaise MONNIER, tél. 797 21 79.

## Volleyball

### Dames

|       |              |               |
|-------|--------------|---------------|
| Mardi | de 20h à 22h | Fr. 100/180.- |
| Jeudi | de 20h à 22h |               |

### Hommes

|          |              |                |
|----------|--------------|----------------|
| Lundi    | de 20h à 22h | (M2) Fr. 180.- |
| Vendredi | de 20h à 22h | (M2 & M3)      |

Centre sportif de l'école du Lignon.

Renseignements :

Jésus MARTINEZ, tél. 793 58 07.

## CLUB ATHLETIQUE DE VERNIER

Gym pour tous, mixte.

Lundi et vendredi de 20h à 21h30,  
école de Vernier-Place.

Fr. 5.- par leçon.

Inscription directement aux cours.

Renseignements :

François BONNAMOUR, président  
tél. prof. 341 11 21.

## GYMNASTIQUE SENIORS GENÈVE

Gymnastique dès 55 ans, cours mixtes.

Lundi de 16h30 à 17h30,  
école de Châtelaine, salle de gym.  
Mardi de 16h30 à 17h30,  
école des Ranches, salle de gym  
Fr. 35.- pour trois mois.

Renseignements : tél. 345 06 77 le matin

## GYMÉNERGIQUE

Une gym où l'on travaille tout le corps,  
tous les muscles de la tête au pied en  
une heure avec un peu d'exercices cardio-  
vasculaires et stretching.

Le jeudi de 19h30 à 20h30.

Ecole primaire de Châtelaine. Fr. 10.-.

Renseignements : Marie-Claire DYSLI,  
Fitness St-Jean, 17 rue des Confessions  
Tél. 345 86 98.

## GYM PARENTS-ENFANTS

Gymnastique pour les enfants de  
2<sup>e</sup> à 5 ans révolus accompagnés  
par un adulte (papa ou maman).

Lundi de 16h15 à 17h et  
de 17h15 à 18h.

Ecole d'Avanchet-Jura, salle de gym.

Fr. 18.-/mois, payable par trimestre.

Renseignements : tél. 796 73 60,  
Mme Juliette GRANDJEAN.

## AMIES GYM DE CHÂTELAINE

### Gymnastique dames

Mardi de 20h30 à 22h.  
Ecole des Libellules, salle de gym.

Cotisation : Fr. 50.- par année.

Renseignements :  
Rolande DIVORNE, Présidente,  
tél. 776 76 21.

Marie-Noëlle ROSE, Secrétaire,  
tél. 796 70 84.

## FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE

Gymdames, Gym-Jazz, stretching et step,  
le jeudi de 20h à 22h.

Ecole de Châtelaine.

Fr. 110.- par an.

Renseignements :

Mme I. FRANGOULIS, tél. 796 65 37.

## FSG AVANCHET

### Gym dames

Mardi de 20h30 à 21h30.

Ecole d'Avanchet-Salève.

Renseignements :

STIERLI Thérèse, tél. 734 52 16.

## SFG CHÂTELAINE

*Gymnastique dames (seniors),*  
mardi de 19h à 20h15.

*Gymnastique jeunes dames,*  
mardi de 20h15 à 22h.

Fr. 80.- par an,

*Volley-ball,* mercredi de 20h à 22h.

Fr. 85.- par an,

Ecole de Balexert

Renseignements :

Olga JACOT, présidente, tél. 798 80 43  
S. STOUDEUR, tél. 796 40 96 (gym)  
N. BUGNON, tél. 796 39 60 (gym)  
U. BARRAUD, tél. 345 71 69 (volley),

# Lutte

## GENEVE LUTTE

Lutte libre et gréco-romaine

Mardi de 19h à 21h et  
jeudi de 19h30 à 21h30.

Centre sportif du Bois-des-Frères.

Fr. 100.-. Inscription sur place.

Renseignements : Toni VOGEL,  
tél. prof. 795 93 52, privé 798 19 14.

# Musique

## Mme NICOLE LAGROUNI-SACCHI

Piano, solfège

Lundi et mercredi selon convenance.

Ecole d'Aïre.

Tél. 740 15 39.

## L'AVENIR ACCORDEONISTE

### Solfège

60m/sem. Fr. 35.-/mois 350.-/an

### Accordéon - Piano

30m/sem. Fr. 80.-/mois 800.-/an

45m/sem. Fr. 120.-/mois 1200.-/an

60m/sem. Fr. 160.-/mois 1600.-/an

### Orchestres :

- musique populaire ou baroque

- activités soliste.

Renseignements :

J.-Cl. DEMIERRE, tél. 798 14 39.

# Scoutisme

## GROUPE SCOUT DE VERNIER

Responsable :

*louveteaux* (garçons/filles, 7-11 ans)

*éclaireuses* (filles, 11-17 ans)

*éclaireurs* (garçons, 11-17 ans)

*routiers* (garçons/filles, 17-25 ans)

Possible d'être responsable dès 17 ans.

Samedi après-midi, camp, week-end.

Renseignements :

Pierre TULLEN, tél. 740 00 56.

# Ski

## SKI CLUB AIRE-LIGNON

Gymnastique et entretien physique en  
vue de sorties à ski.

Le jeudi de 20h à 22h.

Au CO Renard, 34 ch. des Lézards.

Fr. 55.-.

Renseignements :

M. Michel BEUX, tél. 345 94 32.

# Stretching

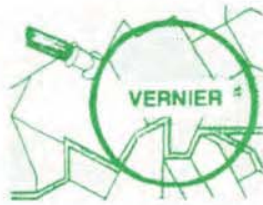
CENTRE DE LOISIRS AVANCHET

Lundi matin de 9h à 10h.

Fr. 40.- par mois.

Renseignements :

Sylvia HODGERS, tél. 782 54 58.



## Savoir... participer

# Tennis de table

C.T.T. CHATELAINE

Ecole de tennis de table

(Niveau licencié, avec moniteur professionnel)

Lundi de 19h30 à 21h.

Renseignements : (heures de repas)

Michel BARRILLIET, tél. 794 18 21.

CTT VERNIER

Tennis de table

Lundi soir à 19h.

Renseignements :

José SOBREDO, tél. prof. 343 21 30.

Inscriptions :

Rémi TRIPOD, tél. 793 96 15.

# Yoga - école du corps

COURS DE MAINTIEN " Ecole du corps "

Mercredi de 20h à 21h.

Ecole du Lignon III.

Fr. 25.-.

Renseignements :

Mme FINGER, tél. 796 38 17

Mme ZAUGG, tél. 785 29 51.

LE LOTUS

Cours de yoga

Lundi à 16h30. Ecole d'Aire.

Fr. 7.- l'heure.

Renseignements :

Heidi GUEUGNON, tél. 782 36 03.

RECHERCHE RYTHME CORPS ESPACE

«Corps et mouvement» offre une démarche de découverte et de mise en valeur des fonctions et des potentiels du corps et du mouvement de chacun. L'accent est mis sur l'exploration individuelle et l'interaction avec les autres participants.

Le mercredi de 20h à 22h. Ecole d'Aire.

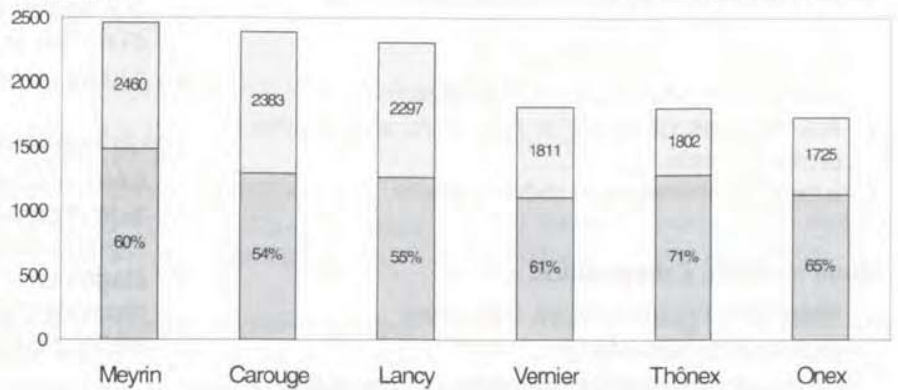
Env. Fr. 100.- ou selon les possibilités.

Renseignements :

Mme Dominique PRAZ, tél. 792 98 67.

Mme A. SENN-BORLOZ, tél. 345 49 42.

Revenus de fonctionnement, en francs par habitant



Source : "Statistiques sur les comptes 1992 des communes genevoises", DIER, 1.94

Publicité

## L'écologie au quotidien : faire ses achats avec Tupperware !

Tupperware lance une promotion «Shopping avec Tupperware». Son but est de motiver les consommateurs et les commerces à emballer les aliments dans des récipients à usages multiples plutôt que d'utiliser du papier ou d'autres emballages superflus. Il serait ainsi possible de réduire de 30% les emballages qui constituent une bonne moitié de nos ordures ménagères.

Du moment que le client fait emballer sa viande, sa charcuterie, ses fruits, ses légumes, ses canapés, ses pâtisseries, etc., dans des récipients Tupperware, les emballages coûteux ne sont plus nécessaires. Les aliments restent frais plus longtemps et peuvent être rangés directement au frigo ou garde-manger sans autre manipulation.

Une étude détaillée menée par l'Institut pour le Recyclage Ecologique IFÖR, Berlin, a apporté des résultats intéressants. Suite à une recherche de deux mois, auprès de familles test, l'institut a constaté que les déchets des ména-

ges sont réduits en moyenne de 32% lorsqu'on fait ses achats avec ses propres récipients.

Les déchets ont même été réduits de 40 voire 50 % lors d'achats de charcuterie, fromage, fruits et légumes.

Avantage supplémentaire : grâce à cette façon d'acheter, les achats sont mieux organisés (moins d'achats spontanés) et on achète davantage de produits frais.

Les conseillères Tupperware, ainsi que leurs clients, vont encourager les commerçants à adopter cette idée d'une merveilleuse simplicité. Un autocollant à la porte du magasin indique quels commerces soutiennent cette initiative. Un guide, qui mentionne tous les commerces promouvant cette manière moderne de faire ses achats, est d'ailleurs prévu.

Il faut parfois très peu de choses.

Un geste, une habitude nouvelle peuvent contribuer à améliorer considérablement l'état de l'environnement. L'initiative Tupperware y participe activement.

*La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par l'emploi*

### *un accueil*

chaque lundi et chaque jeudi de 9h à 12h

- ♦ aux jeunes en début de carrière
- ♦ aux adultes préoccupés par l'emploi
- ♦ aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- ♦ à tous les chômeurs et chômeuses.

#### **Nous mettons à disposition :**

- téléphone, photocopieuse, ordinateur;
- journaux, documentation;
- **un cours gratuit d'introduction à l'informatique tous les lundis de 10h à 12h.**

**Prochain cours lundi 8 janvier à 10h**

#### **S'inscrire auprès**

**de l'accueil chômeurs, tél. 797 20 98 ou  
du Service social communal, tél. 306 06 20.**

### **VENEZ À L'ACCUEIL CHÔMEURS ET CHÔMEUSES DE VERNIER**

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon  
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE

Tél. 797 20 98

*Le Service d'orientation  
Centre de Vernier*

#### **Propose**

- ♦ aux jeunes face à leur avenir professionnel
- ♦ aux adultes à la recherche d'un emploi ou d'une formation
- ♦ à toute personne se trouvant en situation de choix

#### **Les prestations suivantes :**

- information sur les métiers, les écoles et les formations;
- aide et conseil personnalisé, tests d'orientation, logiciels d'aide au choix;
- stages en entreprises, réunions d'information professionnelle;
- atelier d'orientation en groupe.

#### **Le centre est ouvert**

**tous les après-midi de 14h à 17h45**  
Av. de Châtelaine 82, 1219 Châtelaine  
**Tél. 797 34 29**

#### **Nous pouvons ainsi vous aider à :**

- mieux connaître le monde des formations;
- faire le point sur votre situation personnelle ou professionnelle;
- mieux connaître vos motivations, vos goûts, vos intérêts;
- définir vos besoins, élaborer un projet d'études ou de formation;
- rencontrer des professionnels dans les entreprises.

**Une collaboration existe entre le Service d'orientation et la Permanence accueil chômage.**

**Chaque premier jeudi du mois, une conseillère d'orientation participe à la permanence et peut répondre aux questions que vous vous posez concernant :**

- **la possibilité de reprendre une formation,**
- **les difficultés que vous rencontrez dans votre insertion,**
- **vos projets à venir.**

### **Anniversaires aînés**

Le mois de septembre 1995 a été riche en anniversaire de nonagénaires puisque pas moins de 7 personnes ont fêté leurs 90 ans sur la commune. Ce sont :

Madame Berthe VON GUNTEN, av. du Lignon 62, le 6 septembre;  
Monsieur Marcel CURTA, av. du Lignon 50, le 10 septembre;  
Madame Martha GAL, rte de Peney 77, le 11 septembre;  
Madame Clara PERUSSET, av. des Libellules 16, le 12 septembre;  
Madame Maria BROGINI, rue du Grand-Bay 16, le 24 septembre;  
Monsieur Emile MAURON, av. Louis-Pictet 20, le 26 septembre;  
Monsieur Arthur PETERMANN, av. des Libellules 6, le 30 septembre.

A chacune et chacun nos meilleurs voeux !





# MULTIMEDIA SHOP

Informatique professionnelle et domestique

Rue de la Fontenette 29  
1227 CAROUGE  
Tél. 022/342 55 90

Vous trouverez l'offre la plus complète  
au meilleur rapport qualité/prix  
des ordinateurs personnels, imprimantes, logiciels,  
livres et accessoires informatiques.

5% de rabais aux chômeurs de la commune de  
Vernier, inscrits à la permanence d'Aïre.

**FUDO-SHIN  
KARATE-DO**



ECOLE DES JARDINS DU RHÔNE  
57, AVENUE DES EIDGUENOTS - AIRE



TEL. 796. 94. 61

**Professeur : VINH PHAN**

- Ceinture noire 2ème Dan
- 5ème au Championnat d'Europe 1993
- Finaliste au Championnat suisse 1995

Cours :

- \* Débutants
- \* Enfants dès 8 ans
- \* Avancés
- \* Self-défense

Vivez vos dimanches autrement...

## *Mangez en musique*

Restaurant le Marché      Paella à gogo frs. 26.-  
Restaurant Mövenpick      Grand brunch frs. 42.-  
Parking à disposition

Genève   
**MÖVENPICK HOTEL**

20, rte de Pré-Bois - 1215 GENÈVE 15 - Tél. (022) 798 75 75

**022 304 01 00**

**sauvin schmidt sa**

**VOTRE PARTENAIRE VOIRIE**

*vous offre aussi*

**SON SERVICE DÉMÉNAGEMENTS**

6, route des Jeunes - 1211 Genève



## Carte de visite

Une entreprise au service  
de la commune de Vernier

## FUDO-SHIN KARATE DO

**FUDO-SHIN KARATE DO**  
à L'ECOLE DES JARDINS DU RHONE  
57, av. des Eidguenots  
1203 GENEVE  
(Bus 7, arrêt chemin des Sports)

Professeur : **Vinh PHAN**, ceinture noire 2ème Dan  
5 x Champion genevois  
Vice-Champion suisse 1992  
Vice-Champion suisse 1993  
5ème aux Championnats d'Europe 1993  
Finaliste au Championnat suisse 1995

Le Karaté est un art de combat d'origine japonaise, utilisant de nombreuses techniques de mains, de jambes, de projections et d'immobilisations. Toutes ces techniques très efficaces sont contrôlées tant au niveau gestuel (équilibre, coordination, maîtrise de la distance), qu'au niveau mental (recherche du contrôle de la peur ou de la violence).

Cette discipline est très favorable au développement physique et mental de l'enfant, toutes les techniques étant adaptées pour éviter les accidents, les cours peuvent être entrepris à partir de 7-8 ans.

La compétition enfants est très bien structurée et permet un bon dévouement pour ces jeunes karatékas.

Le **Fudo-Shin Karaté-do** est un club dynamique qui a déjà remporté 7 médailles dont 3 médailles d'or lors des derniers Championnats genevois 1995 et 2 médailles d'or lors



du dernier Tournoi national.

Le club représentatif de la commune de Vernier va également organiser, avec le concours de l'Association cantonale genevoise de Karaté, le prochain Tournoi national de Genève qui se déroulera les 2 et 3 décembre 1995 au Centre sportif du Bois-des-Frères.

Plus de 600 compétiteurs sont attendus pour ce tournoi de grande envergure avec une démonstration du **Fudo-Shin Karaté-do**.

| COURS                | LUNDI             | JEUDI               | VENDREDI          |
|----------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| ENFANTS              | 18h-19h           | 18h-19h             |                   |
| DÉBUTANTS ADULTES    | 18h-19h           | 18h-19h             | 20h-21h30         |
| AVANCÉS ADULTES      | 19h-20h30         | 19h-20h30           |                   |
| TOUS NIVEAUX         |                   |                     | 20h-21h30         |
| COTISATIONS (3 mois) | Enfants Fr. 120.- | Etudiants Fr. 150.- | Adultes Fr. 180.- |

### "COMPOSTER DANS SON JARDIN OU SON QUARTIER"

12 FICHES-CONSEILS

pour vous aider dans la production de votre compost.



Disponibles à la Mairie au prix de Fr. 3.-.

Réalisé par CompostDiffusion.

L'AIVV vous invite à son  
**vin chaud**

le vendredi 15 décembre dès 18h  
au milieu du Village.

N'oubliez pas d'aller admirer les fenêtres  
décorées du

**calendrier de l'aven**

dans la rue du Village.

# 75

*ans à Genève*

*et toujours près de chez vous!*

UBS Vernier  
Rue du Village, 28  
1214 Vernier  
Tél: 022/341 15 40

Réussir ensemble.



**Votre meilleure idée  
pour l'automobile.**



Route du Pont-Butin  
Tél. 022/792 34 11



**G. SARACINO**

TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 46, r. Virginio-Malnati 1217 MEYRIN  
2 A, ch. du Sorbier 1214 Vernier  
Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

**Ecole BER Genève**

Classes du **CYCLE** et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
**paramédical**

ou en  
**économie**

Cours d'été

Français pour étrangers

Secrétariat **médical**

Secrétariat

A votre service  
depuis 1952

Centre Ville  
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg



*Henry Maestre  
Horloger*

Réparations - Restaurations  
de toutes

**PENDULES**

9, rue de la Puiserande Tél. 329 23 82

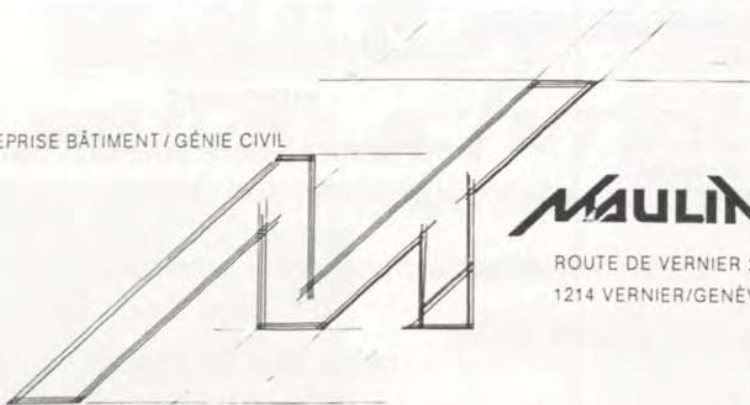
**GIUSEPPE FURCOLO**



8d, chemin Mouille-Galand  
1214 Vernier  
Téléphone 341 18 56  
Fax 341 23 21

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien des jardins  
Clôtures - Piscines

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



**MAULINI**

ROUTE DE VERNIER 203  
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent  
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



La première pierre du siège du TCS est posée

Le 31 octobre dernier a été posée officiellement la première pierre du siège central du TCS qui s'installe face au Jumbo. Elle marque la concrétisation d'une opération initiée vers 1980 par le bureau d'architectes Jean-Pierre Magnin, puis menée à bien par le promoteur Abraham ben David Ohayon. Présent, tout comme notre Conseil administratif in extenso, le conseiller d'Etat Philippe Joye s'est félicité du démarrage de ce chantier de 65 millions qui devrait s'achever à fin 1997. Pour notre commune, cette prochaine arrivée de 350 employés du TCS représente au minimum 350 000 francs de nouvelles rentrées fiscales annuelles.

S.G.

**Economisez sur votre radiateur électrique et humidificateur**

Radiateur électrique et humidificateur peuvent englober une quantité impressionnante d'électricité : la puissance raccordée est grande et les durées de fonctionnement importantes. Ils peuvent ainsi coûter plusieurs centaines de francs par année chacun.

**A l'achat**

- Les humidificateurs à vaporisation (vapeur chaude) consomment beaucoup d'électricité alors que ceux à évaporation ou pulvérisation (vapeur froide) prennent leur énergie du chauffage en refroidissant l'air ambiant. Ces derniers doivent être régulièrement nettoyés afin d'éviter la prolifération de micro-organismes et donc de maladies.
- Si l'humidification est réellement nécessaire, préférer un modèle simple à fixer au radiateur. Si cela est impossible, choisir un modèle à évaporation.
- L'humidificateur électrique doit être équipé d'un hygrostat qui le déclenche automatiquement lorsque le taux d'humidité voulu est atteint.

**A l'utilisation**

- A n'utiliser que si nécessaire, pour une durée limitée et à l'endroit qui en a besoin.
- Radiateur : ne pas trop chauffer.
- Humidificateur : ne pas trop humidifier (40 à 45% max.). Réduire la ventilation et la température de l'air au minimum.

**Le bon choix**

- Pour l'achat du radiateur : commencer par enfileur un pull-over !
- Pour l'achat de l'humidificateur : commencer par diminuer l'aération, abaisser la température et respirez par le nez.

Source : Centre d'information Office cantonal de l'énergie  
Rue du Puits-Saint-Pierre 4 - 1204 Genève  
Tél. 319 23 23.



**THE SUE CONWAY VICTORY SINGERS**

La formation de Sue Conway, Victory Singers, rassemble quelques-uns des plus grands talents de la scène musicale de Chicago, capitale mondiale de la musique gospel.

Formé en 1988, les Victory Singers se sont rapidement imposés aux Etats-Unis. Le groupe a également obtenu un grand succès en Europe. Lors d'une mémorable tournée en 1992, ils ont même partagé l'affiche avec Albertina Walker, l'une des fondatrices de la musique gospel.

Sue Conway, la fondatrice et la directrice artistique du groupe, est considérée comme la grande dame de la musique de Chicago qui est capable de chanter toute la musique, du gospel jusqu'au rock. Elle a gagné le fameux prix «Joseph Jefferson Award» pour son interprétation de Bessie Smith.

Contrairement à la plupart des artistes de gospel qui se sont spécialisés dans un aspect du genre, The Sue Conway Victory Singers excellent dans toutes les facettes du gospel. Cette qualité les rend absolument uniques. Chaque musicien est à lui seul un artiste soliste complet qui maîtrise parfaitement le jazz, le blues, le gospel, la pop et le classique. Leur répertoire s'étend de morceaux rythmés comme «Oh Happy Day», «Holy Ghost Power» et «This is the Day that the Lord Hath Made» jusqu'aux chants traditionnels comme «Swing Low, Sweet Chariot», «Soon Ah Will be Done» et «Amazing Grace».

D'église en théâtre, en passant par les clubs les plus fameux, the Victory Singers émeuvent le public dont ils reçoivent à chaque fois des «standings ovations» pour leur interprétation.

*The Sue Conway Victory Singers, les 7 et 8 décembre à 20h30 à l'Eglise St-Pie X.*

## Paroisse de l'Epiphanie

Merci à toutes et tous qui, de près ou de loin, avez bien voulu nous soutenir lors de notre kermesse des 6, 7 et 8 octobre 1995. D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous les 5 et 6 octobre 1996.

Mais d'ici là nous aimerions vous communiquer une date très importante, à savoir le

**17 novembre 1995 à 20h30**

Ce soir-là nous aurons le plaisir d'accueillir le groupe

### COME ON (Negro spirituals)

dans notre église de l'Epiphanie au Lignon.

Venez nombreuses et nombreux.

## Appel à tous les groupements et associations de la commune de Vernier et environs

Pour la kermesse catholique de l'Epiphanie au Lignon, les 5 et 6 octobre 1996, nous aimerions vous associer à notre fête, en vous faisant participer à nos exhibitions. Pourriez-vous, par exemple, faire une démonstration ou autre ? Dans ce sens nous aimerions ensemble établir notre programme.

Auriez-vous l'obligeance de contacter notre président au 796 25 84 pour une première prise de contact ? Merci d'avance.

## INFORMATIONS VERNIER A 30 ANS

Voici les réponses au concours organisé dans notre numéro du mois de juin dernier :

Combien la commune comptait-elle d'habitants en 1965 ? **12 345**

Combien de logements comptait alors la commune ? **2408**

Quel était le pourcentage de personnes âgées ? **13,7 %**

Quel était le taux du centime additionnel ? **47**

Quel événement s'est déroulé cette année-là ?

**Le cosmonaute soviétique Leonov devient le 1er piéton de l'espace**

Qui était maire au 1er juillet 1965 ? **Emmeneger**

Quel était alors le montant total du budget communal ? **2 millions**

Combien y avait-il d'employés communaux ? **25**

Quel était le sujet du 1er numéro d'Info Vernier ?

**L'évolution de la commune**

Où s'est déroulé le 1er Août 1965 ? **A Balaxert.**

*1er prix ex aequo*

*Mme Christine Wenger et M. Pierre PITTARD :*

*2 entrées pour toutes les manifestations organisées par le Service culturel en 1996.*

*3ème prix*

*M. Roland BAERTSCHI : 10 entrées à la piscine du Lignon.*

La chorale mixte

## L'Echo de Vernier

**cherche d'urgence  
de nouveaux chanteurs et chanteuses.**

Nous répétons tous les **mardis soir de 20h à 22h** dans notre local situé au sous-sol de l'école des Ranches à Vernier (entrée route de Peney).

Notre répertoire est varié : classique, Renaissance, lit. orthodoxe russe, chants romantiques, negro spirituals, chants populaires, etc.

Contacts : Madeleine GASSER, rue du Village 85, 1214 Vernier, tél. 783 00 92 (le matin) ou Josiane SCHWALLER, av. Adrien-Jeandin 12, 1226 Thônex, tél. 349 85 92.

## Vente de jouets d'occasion 1995

Nous vous proposons de venir vendre ou acheter des jouets d'occasion, jeux, vélos, poussettes, patins, livres, BD, jeux de société complets, etc.

**Vente le mardi 28 novembre de 14h à 20h**

à la Salle des Fêtes du Lignon

Réception des articles : lundi 27 novembre de 14h30 à 21h.  
Remboursement : mercredi 29 novembre de 16h à 17h.

Pour faciliter l'enregistrement des jouets, nous vous prions de vouloir observer les points suivants :

- établir une liste portant vos noms, adresse et numéro de téléphone
- n'inscrire qu'un seul article par ligne
- chaque objet, en bon état, sera emballé dans un sachet plastique (sauf livres, gros jouets)
- ne pas inscrire d'articles de moins de Fr. 1.- (ou les grouper)
- veuillez vous munir des piles nécessaires au fonctionnement de vos jouets, pour le contrôle.

**Le 10% de chaque article vendu sera retenu et versé intégralement, cette année, à S.O.S. Enfants Genève.**

Pour couvrir nos frais, **la somme de Fr. 2.- par liste de 25 articles sera demandée à l'enregistrement.** La salle et les imprimés publicitaires sont offerts par la commune.

*Pour toute réclamation se présenter avant la clôture de la vente, le mardi soir jusqu'à 20h ou téléphoner aux responsables le mercredi matin jusqu'à 12h.*

Les articles non retirés le mercredi à 17h seront distribués aux organisations sociales de la commune.

Nous vous rappelons aussi que chaque année, il reste des jeux intéressants jusqu'à la fin de la vente.

Les organisatrices bénévoles déclinent toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.

Renseignements :

Josette MONNIER 797 21 79, Carmen GIAUQUE 796 59 12  
Sabine FASEL 797 07 80 ou Heike PERRET 796 38 19.

# Agenda

## Dans le hall de Balexert

### Jusqu'au 25 novembre

La REGA, garde aérienne suisse de sauvetage, se présente et offre de nombreuses démonstrations et animations pour petits et grands.

Programme détaillé de chaque jour affiché sur l'exposition.

### Du 28 novembre au 2 janvier

LES NOELS DU MONDE : magnifique présentation de plus de 130 nativités du monde entier, chacune dans des styles, matériaux différents et avec des personnages variés.

Mercredi 13 décembre, à 10h, le Cirque de Noël sur le podium.

## Vernier Bois-Gentil

### Association de vacances pour les enfants de 7 à 12 ans



La saison des sports d'hiver approchant à grands pas, inscrivez d'ores et déjà, vu le nombre de places limité, vos enfants au

**Camp de neige**  
du 30 décembre 1995  
au 5 janvier 1996

Chalet d'En-Haut  
Planachaux sur Champéry (VS)

Prix : Fr. 340.- (tout compris)

Renseignements et inscriptions:  
tél. 306.06.06 (heures de bureau)

## LA MACAV

48, rue du Village

### Jusqu'au 25 novembre 95

#### GIULIANA PERNAS

"ÉTÉ COMME HIVER...  
UNE MAILLE À L'ENDROIT,  
UNE MAILLE À L'ENVERS..."

### Du 4 au 23 décembre 95

#### JANINE KAELIN-BOISVERT

AQUARELLES  
(Nature - paysages - voyages)

#### PATRICIA GLOOR

#### ROSEMARIE GIAUQUE

CERAMIQUE

## Noël approche !

En d'autres termes, c'est l'heure de penser à vos cadeaux de fin d'année...

### Magasins du monde Mouvement populaire des familles Secours social palestinien

vous offrent l'opportunité d'offrir différemment.

Nous organisons notre traditionnel

**Marché de Noël**  
**le dimanche 26 novembre**  
**de 9h30 à 17h**

à la Maison de quartier de Balexert  
(31, av. de Crozet, à côté du Jardin  
Robinson de Balexert).

Pour vos cadeaux, vous trouverez de  
l'artisanat et des produits alimentaires  
provenant de divers pays.

Nous vous proposons également  
une petite restauration, malakoffs,  
pâtisseries « maison » et boissons  
diverses.

Invitation à toute personne  
intéressée, entrée gratuite

## CONFERENCE-DEBAT

### Allier vie professionnelle et vie familiale, l'enjeu d'une formation humaine

En quoi nos ressources intérieures  
peuvent-elles nous aider à réaliser  
cette alliance et comment ?

Certains travaillent pour vivre, d'autres  
vivent pour travailler mais peu vivent  
et travaillent en vivant.

Est-ce une fatalité d'être ainsi sou-  
vent écarté entre amis et patrons,  
famille et profession ?

### Le vendredi 24 novembre à 20h

Maison de quartier de Balexert,  
avenue de Crozet 37

Conférencier : Luc WILHELM,  
Animateur en éducation des adultes et forma-  
teur PRH (Personnalité Relations Humaines)

Organisateurs:  
Elvire BEZZOLA, tél. 796 07 72  
Denis THORIMBERT, tél. 796 09 40.

## Marché de Noël



à la salle de  
Paroisse protestante  
du Lignon

Organisation : Le Lacal

### Vernissage

**Mercredi 6 décembre de 18h à 20h**

Jeudi 7 décembre de 14h à 19h  
Vendredi 8 décembre de 13h à 22h  
Samedi 9 décembre de 9h à 18h  
Dimanche 10 décembre de 9h à 12h

### Location des courts couverts

Jusqu'au au 31 mars 1996, de 9h à 22h

#### Tennis

##### *Court couvert (location pour 1 heure par semaine)*

Abonnement *périodes pleines*

+ week-ends Fr. 250.-

du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h.

*périodes creuses* Fr. 220.-

#### Badminton

##### *Court couvert (location pour 1 heure par semaine)*

Abonnement *périodes pleines*

+ week-ends Fr. 180.-

Du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h.

*périodes creuses* Fr. 150.-

1 heure Fr. 9.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 7.-

**Attention : la buvette et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996.**

Les personnes en possession d'un abonnement pourront accéder aux courts couverts.

### Cours de natation

#### Bassins de natation Avanchet-Jura et Ranches

Cours pour enfants (dès 5 ans révolus)

Cours pour adultes

degrés débutants, moyens et avancés

Du 15 janvier au 29 mars 1996 (10 leçons), places limitées

#### Inscriptions et paiement

(les chèques ne sont pas acceptés)

#### Pour les élèves qui ont suivi la période sept.-déc. 1995

LUNDI 27 NOVEMBRE de 17h30 à 20h30

Mardi 28 novembre au

vendredi 1er décembre de 8h à 11h

#### Pour les nouveaux élèves

LUNDI 4 DÉCEMBRE de 17h30 à 20h30

Mardi 5 décembre au

vendredi 8 décembre de 8h à 11h

Fr. 70.- enfants/10 leçons de 40 mn.

Fr. 100.- adultes/10 leçons de 40 mn.

Lieu : Service des sports, 30, rte du Bois-des-Frères,  
1219 Le Lignon (piscine du Lignon).

Renseignements, tél. 796 62 96 (le matin).

### Location des courts extérieurs

Jusqu'au 31 mars 1996

(22 semaines)

Lundi et mardi de 9h à 16h

Mercredi de 9h à 14h

Jeudi de 9h à 16h

Vendredi, samedi et  
dimanche de 9h à 22h

1 heure Fr. 8.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 5.-

**Attention : Pendant les fêtes de fin d'année, la buvette et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996.**

### Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1995/1996

#### Bassin des Ranches (16 x 8 m)

du 13 septembre 1995 au 24 avril 1996

##### Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans fond à 0,80 m 13h45 à 15h45

Enfants et adultes fond à 2,00 m 15h45 à 17h45

Adultes fond à 2,00 m 17h45 à 18h45

Adultes fond à 1,25 m 18h45 à 19h45

#### Bassin d'Avanchet-Jura (16 x 8 m)

du 13 septembre 1995 au 5 mai 1996

##### Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans fond à 0,80 m 16h15 à 17h15

Enfants et adultes fond à 1,25 m 17h15 à 18h15

Enfants et adultes fond à 2,00 m 18h15 à 19h15

Adultes fond à 2,00 m 19h15 à 20h15

##### Dimanche

Enfants et adultes fond à 1,25 m 8h45 à 9h45

Enfants et adultes fond à 2,00 m 9h45 à 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix pour l'heure enfants de 6 à 15 ans Fr. 0,50

adultes Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 28 octobre au 5 novembre 1995, du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996, du 17 au 25 février 1996, du 4 au 14 avril 1996 et le 1er mai 1996.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

## Service des sports

### ECOLE DE SKI

**CHERCHONS ACCOMPAGNATRICES** adultes bénévoles pour école de ski communale, hiver 1996, 2 périodes de 4 mercredis.

Pour tous renseignements s'adresser à la commune de Vernier, Service des sports, tél. 796 62 96.

### Bassin couvert de la piscine du Lignon

Les travaux de construction du bassin couvert ont commencé le 16 octobre 1995. Pour cette raison, le parking est partiellement fermé.

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'évolution du chantier dans les prochains «Informations Vernier».



Démontage de la terrasse par le Service des sports



Démolition de la structure du restaurant

### Camp de ski à Planachaux s/Champéry

**Du lundi 19 février au  
samedi 24 février 1996**

Ce camp est destiné aux enfants de la commune, **BONS SKIEURS**, âgés de 9 à 12 ans.

Le nombre de place est limité, inscriptions selon l'ordre d'arrivée.

Fr. 320.- tout compris.

Renseignements et inscriptions au  
Service des sports  
30, rte du Bois-des-Frères  
1219 Le Lignon  
Tél. 796 62 96 (le matin).

### Ecole suisse de ski alpin Ecole suisse de snowboard

**Cours de ski alpin**  
pour enfants de 8 à 16 ans  
(débutants, moyens et avancés)

**Cours de snowboard**  
pour enfants de 10 à 16 ans  
ayant déjà skié  
(débutants, moyens et avancés)

organisés par le Service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

#### Périodes (au choix)

1ère période :(4 mercredis)  
du 10 janvier au 31 janvier 1996

2ème période : (4 mercredis)  
du 28 février au 20 mars 1996

Lieu : Torgon (VS)

Prix par période :  
Fr. 160.- tout compris.

Renseignements et inscriptions au  
Service des sports  
30, rte du Bois-des-Frères  
1219 Le Lignon  
Tél. 796 62 96 (le matin).



## Soirée de remise des prix Vernier fleuri 1995

La remise des prix du concours Vernier fleuri, a eu lieu le 25 octobre en la maison Chauvet-Lullin. M. Brélaz, conseiller administratif, a accueilli et félicité chaque concurrent au nom des autorités communales. Il a rappelé l'importance des décorations florales de la population associées à celles du service des parcs et promenades permettant ainsi un fleurissement optimum de notre commune. Il a souhaité voir toujours plus de participants et invité chacun à en parler à ses voisins afin qu'ils s'inscrivent au concours.

Quelques diapositives ont permis de se rendre compte de l'excellente qualité des décorations florales ainsi que de la difficulté des membres du jury pour départager chaque concurrent.

M. Beffa, président du concours, a rappelé les critères d'appréciations. Il a également informé que la prochaine **journée portes ouvertes de l'établissement horticole** aura lieu le **18 mai 1996**. A cette occasion, et pour la première fois, la population pourra acquérir les plantes nécessaires aux décorations estivales.

### Catégorie des fenêtres et balcons

|         |     |                 |           |                        |            |
|---------|-----|-----------------|-----------|------------------------|------------|
| 1ère ex | Mme | GROSREY         | Patricia  | 12, Ch. de l'Esplanade | 166 points |
| 1ère ex | Mme | RONCHIETTO      | Isabelle  | 6, Rue Carqueron       | 166 points |
| 3ème    | Mme | TISSOT-DAQUETTE | Eleonora  | 36, Av. de Crozet      | 160 points |
| 4ème    | Mme | GASSER          | Danielle  | 20, Ch. de l'Esplanade | 153 points |
| 5ème    | M.  | DRINSSI         | Arcangelo | 209, Rte de Vernier    | 146 points |
| 6ème    | Mme | BORCARD         | Gisèle    | 32, Pl. du Lignon      | 143 points |
| 7ème    | Mme | CASAZZA         | Heidi     | 43, Rte de Peney       | 132 points |
| 8ème    | Mme | BERNET          | Arlette   | 2, Rue Oscar-Bider     | 128 points |
| 9ème    | Mme | VICENTE         | Adriana   | 5, Rue Grange-Lévrier  | 121 points |
| 10ème   | Mme | BOEGLE          | Georgette | 20, Av. de Crozet      | 119 points |
| 11ème   | Mme | ZURKINDEN       | Gilberte  | 20, Av. de Crozet      | 116 points |
| 12ème   | Mme | BONGERA         | Lilly     | 1, Rue Grange-Lévrier  | 115 points |
| 13ème   | M.  | BURKHARD        | Robert    | 64, Ch. de l' Etang    | 51 points  |



Mme Patricia GROSREY a reçu le premier prix pour la décoration de ses fenêtres

(Germanier)

# Soirée de remise des prix *Vernier fleuri* 1995

## *Catégorie des terrasses et villas*

|       |     |           |          |                           |            |
|-------|-----|-----------|----------|---------------------------|------------|
| 1er   | M.  | FRAGA     | André    | 43, Rue du Village        | 189 points |
| 2ème  | Mme | PASCHE    | Yvonne   | 1, Av. de Crozet          | 182 points |
| 3ème  | M.  | DI SANZA  | Elio     | 24, Ch. de la Greube      | 179 points |
| 4ème  | Mme | TULLER    | Maguy    | 61, Ch. des Vidollets     | 176 points |
| 5ème  | Mme | MEUTER    | Josefa   | 4, Ch. Grand-Champ        | 174 points |
| 6ème  | M.  | ROULIN    | Maurice  | 2a, Ch. du Progrès        | 166 points |
| 7ème  | Mme | GREGORI   | Rita     | 33, Rue du Village        | 150 points |
| 8ème  | Mme | ROCH      | Inès     | 3, Ch Crotte-au-Loup      | 146 points |
| 9ème  | Mme | DURIAUX   | Arlette  | 7, Ch. des Sellières      | 144 points |
| 10ème | Mme | APOTHELOZ | Eliane   | 54, Ch. du Renard         | 139 points |
| 11ème | M.  | AUBERT    | Edmond   | 11, Phillibert-de-Sauvage | 137 points |
| 12ème | Mme | BIELSER   | Yvonne   | 57, Ch. des Sellières     | 134 points |
| 13ème | M.  | CUENDET   | Emile    | 41, Av. Edmond-Vaucher    | 132 points |
| 14 ex | Mme | BURRI     | Yvette   | 11 bis, Ch. des Sellières | 127 points |
| 14 ex | Mme | CHEVALLAZ | Jocelyne | 3b, Chemin du Renard      | 127 points |
| 16ème | Mme | MICHOT    | Juliette | 32, Ch. du Renard         | 114 points |
| 17ème | M.  | BLEULER   | Doris    | 52, Ch. du Renard         | 81 points  |



*M. FRAGA  
a reçu le 1er prix  
de la catégorie terrasses  
et villas  
(Photo Germanier)*

## Conseil municipal

### Séance du 10 octobre

Dans ses communications, le Conseil administratif a réaffirmé son opposition à un projet de construction de 60 logements HBM (habitations bon marché) sur le périmètre situé à la rue Jean-Simonet, entre le viaduc de l'Écu, la route de Vernier et la voie de chemin de fer. Il a également indiqué que l'Aéroport et l'Office fédéral de l'aviation ont donné des préavis défavorables au projet de construction du centre multi-raquettes (auquel la commune avait octroyé un droit de superficie).

Ces préavis s'appuient sur le fait que la zone NNI A ne permet pas la construction d'installations sportives. Enfin, la société Veit SA reprendra au 1er janvier 1996 les activités des Gravières Moret SA, partenaire au contrat d'exploitation de la gravière communale de Montfleury. Le nouveau propriétaire a donné la garantie d'un commencement d'exploitation l'année prochaine et a admis le principe des versements de la redevance minimale de 175 000 francs par trimestre.

### Chemin de l'Étang

Après une discussion qui a duré plus d'une heure, les élus ont décidé de donner un préavis défavorable à la modification du régime de zone au chemin de l'Étang par 16 voix (gauche) contre 13 (droite) et 2 abstentions. Actuellement, le périmètre concerné, en bordure de la route de Meyrin et à deux pas du bowling, ne peut accueillir théoriquement que des industries ou de l'artisanat.

Le projet prévoyait un changement d'affectation permettant l'implantation de commerces et de bureaux.

Une pétition déposée en 1981 auprès du Grand Conseil, demandant la mise en zone verdure de cette parcelle, avait été refusée. Le Grand Conseil avait alors donné «en compensation» le terrain où l'Étang des Tritons a vu le jour. Ce changement de zone devait permettre la réalisation d'un complexe commercial et administratif d'une surface brute de planche d'environ 18 000 m<sup>2</sup>. L'entreprise Pfister était très intéressée à venir.



La parcelle du chemin de l'Étang

(Karine BAUZIN)

### Henri-Golay

Sur leur lancée, les élus ont aussi préavisé négativement le projet de plan localisé de quartier relatif au périmètre situé à l'intersection de l'avenue Henri-Golay et de l'avenue de l'Ain. Il s'agissait de permettre la construction de deux petits immeubles de quatre étages sur rez, plus superstructures. Ce nouveau plan localisé a été à nouveau jugé insatisfaisant, certains préconisant le maintien de la ferme Menut.

Par contre, c'est à l'unanimité que les élus ont donné un préavis favorable à la dérogation au rapport des surfaces. Il s'agit de permettre la construction d'un ensemble de huit villas jumelles et piscine au chemin des Corbillettes, lesquelles bénéficieraient de combles aménagés. De ce fait, la surface de plancher habitable représente 36,6% de la surface des terrains au lieu des 20% habituels en cinquième zone.

### Extension d'écoles

Sans même qu'il y ait de débat, les élus ont accepté à l'unanimité deux crédits relatifs à des extensions d'écoles. Un crédit de 2,35 millions de francs permettra de construire une annexe en dur à l'école de Vernier-Place, laquelle comportera six classes avec salle de jeux, deux classes d'appui et une salle des maîtres.

Le second crédit de 1,4 million de francs servira à réaliser un pavillon en béton préfabriqué à l'école des Libellules. Il accueillera quatre classes supplémentaires.

Un crédit de 330 000 francs relatif à la mise en séparatif du collecteur de la route de Vernier a par ailleurs été envoyé en commission des travaux. Un postulat a été voté à la quasi-unanimité invitant le Conseil administratif à faire des propositions concrètes pour la mise à disposition de locaux communaux destinés à la préparation, par les conseillers municipaux, des séances du Conseil municipal. Autre postulat, refusé par 17 voix contre 14, à propos de la crèche des Avanchets. Christophe DULEX (DC) et François AMBROSIO (R) souhaitent que le Conseil administratif présente au Conseil municipal un rapport sur les possibilités d'augmenter l'offre de prise en charge de la petite enfance aux Avanchets.

### Budget 1996

Le projet de budget 1996 a été présenté par le conseiller administratif Christophe ISELI, avant d'être envoyé pour analyse en commission des finances. Les autorités présentent un budget équilibré. Le total des charges et des revenus du budget de fonctionnement s'élève à 53,5 millions de francs.

S.G.



Association des Intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier

### «Valse-hésitation»

Nous étions, il y a quelques semaines, plongés dans une profonde anxiété : de quoi allions-nous vous parler ? Le choix était grand. Nous pouvions évoquer à nouveau la disparition des prés et des champs qui afflige notre environnement, mais de cela nous vous avons déjà parlé et l'écho s'en est perdu dans le désert de l'incompréhension. Un autre sujet aurait été de développer le problème des trottoirs peu à peu envahis par les haies qui bordent certaines propriétés, mais une enquête plus approfondie s'imposait et nous y renoncâmes provisoirement. Plus près de nous, la Maison du Village que l'on va nous



Des effluves fromagers

reprendre après nous en avoir confié la gérance pendant pas mal d'années de bons et loyaux services aurait pu être une occasion en or, mais nous plaindre ici, publiquement... Non. Cela émoussait notre fierté. Dieu nous l'a donnée, Dieu nous l'a reprise. Enfin, Dieu va nous la reprendre. C'est tout comme.

Nous en étions là de nos cogitations tout en nous promenant sous les platanes de la Mairie qui eux, paraissent inamovibles - si tant est que l'on puisse parler d'inamovibilité à propos de monuments naturels qui ne doivent



Un programme de choix

rien au génie humain - lorsque des effluves\* musicaux et fromagers frappèrent notre ouïe et notre odorat : à première vue, on mangeait une bonne fondue quelque part et au son de l'accordéon. Le vent étant du Nord-est, nous fûmes rapidement au sein de la Fête paroissiale protestante. Il y régnait une ambiance chaleureuse. La cuisine s'affairait autour du vacherin et du gruyère\*, les caquelons étaient prêts et les fourchettes se tendaient vers les morceaux de pain promis au sacrifice.

Nous visitâmes les stands. Celui des pâtisseries était tenu par Madame la Pasteure et ce fut un plaisir non seulement de satisfaire une gourmandise, mais surtout de faire connaissance. Des étals de fleurs, de légumes, de confitures, des tables recouvertes de colifichets, d'habits, d'objets confectionnés par les Dames de



Un vrai "quart d'heure vaudois"

la Paroisse, la «librairie» tenue par notre ami Georges Krebs, la brocante du sous-sol où l'on devait trouver surtout ce que l'on ne cherchait pas, mais qui vous tendait les bras avec tellement de gentillesse que l'on ne pouvait que se laisser tenter. Ce que nous fîmes avec plaisir et à notre grande satisfaction.

A cette heure où l'activité se déroulait surtout dans la grande salle, le Carnotzet était peu fréquenté, sauf par un trio qui y avait pris ses aises : un vrai «Quart d'heure vaudois», Nous vous en faisons juges !



Estienne Henry à la vielle

En bref et pour terminer, une fête simple et agréable qui devait se poursuivre le lendemain, qui, vous l'avez deviné, serait un dimanche...

Quelqu'un de notre connaissance nous dit qu'il n'est pas sûr qu'évoquer ainsi les mérites d'une manifestation paroissiale s'accorde avec l'esprit de nos statuts. C'est possible, mais pourquoi nous priver d'un plaisir simple ?

Eh bien tenez : à la prochaine occasion, nous vous parlerons de la Kermesse... catholique.

\*contrairement à une croyance généralement répandue, effluve est du genre masculin... et le gruyère n'a pas de trous.

Le Comité de l'AIVV



## Infos quartier - LES AVANCHETS

Association des habitants d'Avanchet-Parc  
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets

### IL ETAIT UNE FOIS UN ANNIVERSAIRE

(A propos des vingt ans de l'Association des Habitants d'Avanchet et de l'Association Vidéo Avanchet - Canal 29...) Pour un anniversaire, ce fut un bel anniversaire avec tout ce qu'il fallait pour bien faire : ambiance, saucisses, musique, gâteau, mais... n'anticipons pas !

Tout a commencé vendredi. En fait pour être plus précis, tout a commencé il y a dix-huit mois lorsque les responsables de l'Association des Habitants d'Avanchet et de l'Association Vidéo Avanchet se sont aperçus qu'ils étaient de parfaits contemporains. La mise sur pied d'un comité d'organisation n'était dès lors qu'une formalité et la première séance eut lieu le 28 juin 1994. Le projet de programme de la manifestation prévoyait déjà l'essentiel de ce qui s'est déroulé pendant ces trois jours de fête : forains, fanfares, orchestres divers, loterie...

Or donc, ce vendredi 15 septembre, branle-bas de combat ! Dès potron-minet tout l'équipage était sur le pont : installation de la cuisine, mise en place de la sono, mise en place de la décoration, essais d'éclairage, installation de la grande loterie, que dis-je, de l'imposante loterie... (songez que pour celle-ci la valeur des lots mis en jeu était de Fr. 6000.-).

A 19h30, les premiers invités arrivaient. Le comité d'organisation avait décidé d'offrir cette soirée aux membres, actuels et anciens de nos associations, ainsi qu'au public en plaçant la soirée sous le signe «**Avanchet, cité internationale...**».

Ce fut l'occasion de revoir d'anciens membres qui se font trop rares, tels notre ami Fulvio Moruzzi, surpris en grandes discussions, comme à la grande époque du «Vernier Moruzzéen» avec Bernard Buntschu, actuel Président du Conseil municipal, ou encore Jean-Pierre Dubois, éminente personnalité.

Avanchésienne s'il en est ! La tente comptait une impressionnante densité de membres d'honneurs au mètre-carré.

Pour être internationale, l'ambiance le fut ! De Youssouf Cissokho, remarquable percussionniste à l'ensemble roumain Hora, qui nous avait été amené par notre ami Robert Borgis, jusqu'à l'exceptionnel ensemble Irmandade Galega, superbe ambassadeur de la Galicie dans notre contrée, sans oublier les amis de l'orchestre de musique populaire suisse "les Tricounis", le «melting-pot» fut parfait, d'autant que pour accompagner le tout, les estomacs pouvaient se lester d'une excellente raclette et les «dry throat» (gosiers secs en langage du crû) pouvaient se refaire la glotte avec les excellents produits de Claude

Ramu, vigneron-encaveur de Dardagny que je ne saurais trop vous recommander. Bref, le premier soir fut une belle réussite !

Samedi, changement de décor, le thème en était «**Avanchet, cité verniolane**». Le ciel avait décidé d'intervenir sporadiquement pour arroser de quelques gouttes cet anniversaire (je minimise peut-être ?). Les pompiers de Vernier avaient mis à disposition des enfants un jeu où il faut pomper et diriger une lance sur un orifice à remplir d'eau. Plus loin, la section genevoise de la Croix-Rouge avait également disposé des jeux.

A 17h, arrivée de notre invitée d'honneur, la Società Filarmonica di Bussoleno, une superbe fanfare italienne. Le concert sous tente donnait un avant goût de ce qui allait se passer le lendemain.

A 20h, la Fanfare municipale de Vernier se présentait sous le chapiteau pour animer son grand show 95 «Cincent ans». De la valse de Rocco et ses frères à la Marche du Colonel Bogey, tout y passa, au plus grand plaisir d'un public qui aurait mérité d'être un peu plus nombreux, mais qui compensa par un enthousiasme à toute épreuve, le tout assaisonné des commentaires du Jules César verniolan, Robert Borgis en personne.

Dès lors, le bal avec l'orchestre Lipstick n'était plus qu'une formalité, jusque vers 1h45 où le combat cessa, faute de combattants.

Dimanche, sous le signe «Avanchet cité genevoise» commençait dès 9h le grand tournoi de pétanque. Notre ami Marcel Fonteneau organisa une compétition qui eût un grand succès, avec deux fois plus d'équipes que prévu. Pour n'être pas en reste, l'Echiquier Romand, sous la férule de MM. Schwarb et Chappuis, avait décidé de redonner vie au Grand Prix des Avanchets d'Echecs. Beau succès pour la renaissance d'un challenge, maintenant reparti pour une nouvelle existence. C'est aussi à cela que ça sert, un anniversaire.

A l'extérieur de la tente, l'Association Thiossane, qui se voue pour la construction d'un établissement scolaire et le développement d'échanges culturels entre la Suisse et le Sénégal, proposait des spécialités venues tout droit du grand Sud : pastels, poulet Yassa, Mafé et boissons exotiques. Juste en face, la section genevoise de la Croix-Rouge Suisse rappelait au public qu'elle a ouvert dans la cité une cordonnerie pilote, au nom de «Talon Rouge», où elle tente un essai de formation dans le domaine du cuir et de la chaussure de jeunes migrants en provenance de pays en voie de développement.

En prologue aux manifestations de l'après-midi, nos fanfares se produisaient en plusieurs endroits avec pour mission de réveiller la population (11h, tout de même, faut pas exagérer ! ) et de l'inciter à venir faire la fête sous le grand chapiteau. Mission accomplie puisque, dès midi, le public commençait à affluer.

A 11h30, réception officielle de la Commune de Vernier, qui tenait à marquer ainsi que la Cité d'Avanchet-Parc est une parcelle intégrante de son territoire et que ce qui s'y passe concerne l'ensemble de la communauté.

Mme Gabrielle Falquet, Maire, MM. Marc-Henri Brélaz, Conseiller administratif, Bernard Buntschu, Président du Conseil municipal, entourés de quelques élus, avaient tenu à exprimer au Comité d'organisation leur intérêt pour l'action conduite pendant ces vingt ans.

L'après-midi se partageait entre les aubades dans les quartiers, les jeux sous le soleil et les concerts sous la tente. Ce fut l'occasion pour l'assistance de donner libre cours à sa satisfaction avec le groupe meyrinois "Twiat N' Rock" qui se produisait pour la première fois hors de ses frontières communales. Point fort de l'après-midi, le morceau d'ensemble des fanfares de Bussoleno et de Plan-les-Ouates, ainsi que le Happy Birthday de la Fanfare de Chancy pur l'entrée du gâteau d'anniversaire. Allocution des présidents AHAVA (tiens un nouveau sigle ?), larme à

l'oeil, trémolos et vins mousseux, c'était le moment de souffler les 20 bougies et d'inviter le public à participer de la cuillère à ce moment unique.

En conclusion à ce dithyrambe, véridique même si quelques détails manquent, disons qu'un anniversaire se doit d'être dignement fêté. Celui-ci le fut et, si le public eût pu être plus en nombre, ceux qui sont venus ont quand même "descendu" 400 litres de vin et quelques centaines de bouteilles de bières, limonades et autres sodas, avalé plusieurs centaines de saucisses ainsi que 100 kg de frites, 40 kilos de pomme de terre, et j'ignore volontairement les cornichons à 5 grammes pièce.

Bref, s'il fallait parodier les grandes pages de l'histoire et se référer au Soleil d'Austerlitz, quand bien même nous avons eu les frites sans Waterloo et les bières sans les hamburgers, osons cette coquecigrue :

Ceux qui sont venus pourront dire, comme les Vieux Grogards du Petit-Caporal : J'en étais !

Bernard Boulens, dit «le Mille-pattes»

P.S. La cassette souvenir tournée par Canal 29 sera disponible dès le mois de décembre pour la modique somme de Fr. 25.-. Vous pouvez la commander ainsi que le T-Shirt souvenir (Fr. 15.-) à : **Canal 29 - case postale 21 - 1216 Cointrin.**



## Infos quartier - CHATELAINE

Association des intérêts de Châtelaine et environs  
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

### APPEL AUX ENTREPRISES

Les vacances terminées et loin derrière nous, la reprise effectuée non sans peine, nous voici préparant le Noël des aînés.

Vous pouvez contribuer efficacement à l'organisation de ce dernier en offrant des lots pour la tombola gratuite que nous distribuons, afin que chaque invité puisse emporter un souvenir de la fête.

Vous pouvez déposer vos lots chez Madame JOHNSON, Trésorière des Intérêts de Châtelaine, ch. des Anémones 2 ou téléphoner au 796 06 70 à Monsieur ABERLE, Président des Intérêts de Châtelaine, pour qu'il puisse venir les chercher.

En vous remerciant infiniment par avance de votre solidarité et générosité en faveur de nos aînés, le comité de l'A.I.C.E. vous souhaite de bonnes fêtes malgré la rigueur et les difficultés du temps.

Le comité de l'A.I.C.E.

Le contenu des textes publiés dans cette rubrique n'engage nullement la responsabilité de l'Editeur

# Vernier

P R E S E N T E

**7 et 8 DÉCEMBRE 1995**

**20h30**

## **NEGRO SPIRITUALS & GOSPEL SONGS**

***THE SUE CONWAY VICTORY SINGERS***

de Chicago

Eglise Saint-Pie-X

Carrefour du Bouchet - Genève

Parking Centre commercial de Balexert

Bus 10 14

••••

Billets: Fr. 17.- / 12.- AVS, étudiants  
Stand Info Balexert - GP Ville - A l'entrée

Renseignements: 306 06 86

ORGANISATION SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE DE VERNIER